

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Procès-verbal
de l'AG du 21.05.2025
à 18h au Vacherin Fribourgeois SA à Bulle

Présidence : M. Gil Menétrey

Procès-verbal : Mme Coralie Vuichard, FPE

Membres présents : Selon liste des présences

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2024
 3. Rapport du président
 4. Compte de résultat et bilan de l'exercice 2024
 5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables
 6. Budget 2025 et approbation
 7. Élections statutaires
 8. Manifestation d'automne : les 20 ans de l'INDUSAM
 9. Divers et propositions individuelles
-

1. Ouverture de l'assemblée

Au nom du comité, M. Gil Menétrey, président, salue et souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette assemblée générale 2025.

Le président constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts. Il nomme M. Vincent Stucky comme scrutateur.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2024 était à disposition pour consultation auprès de la Fédération Patronale et Economique.

Décision :

Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2024 est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport du président**

M. Gil Menétrey prend la parole et revient brièvement sur les activités récentes de l'INDUSAM. Il présente également quelques éléments de conjoncture économique et évoque les travaux du comité relatifs à la vie de l'association, aux comptes et au budget.

4. **Compte d'exploitation et bilan de l'exercice 2024**

Les comptes de l'exercice 2024 sont présentés par Mme Coralie Vuichard qui commente les principaux postes des recettes et des dépenses.

Après comptabilisation de CHF 17'349.30 de produits et de CHF 14'950.40 de dépenses, les comptes 2024 présentent un bénéfice de CHF 2'398.90.

Au 31 décembre 2024, le capital-fortune de l'INDUSAM se monte à CHF 80'736.90.

La parole n'étant pas demandée, Mme Coralie Vuichard passe au rapport des vérificateurs des comptes.

5. **Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables**

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs. Yvan Roulin et Laurent Schuwey le 15.05.2025.

Le rapport est lu par M. Yvan Roulin et est projeté à l'écran.

Décision :

Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au comité et au caissier.

6. **Budget 2025 et approbation**

Mme Coralie Vuichard présente à l'assemblée le budget 2025.

Celui-ci totalise CHF 11'400.- de recettes pour CHF 17'450.- de charges, soit un résultat négatif de CHF 6'050.-. En vue de l'organisation de la sortie d'automne pour les 20 ans de l'INDUSAM, le comité recommande d'approuver cette reprise sur les réserves.

Décision :

Le budget 2025 n'amène aucune remarque ou question et l'assemblée l'approuve à l'unanimité.

7. **Elections statutaires**

Malgré la réélection de l'ensemble des membres du comité lors de l'Assemblée générale 2024, M. Christian Duc a remis sa démission. M. Gil Menétrey adresse un mot à l'attention de Christian Duc et présente la personne que le comité souhaite proposer pour son remplacement. Il s'agit de M. Jérémie Brunshawig, Directeur de la succursale Glas Trösch de Bulle. Il n'y a pas d'autre proposition, Jérémie Brunshawig est élu au sein du comité par acclamation.

8. **Manifestation d'automne**

M. Gil Menétrey informe les membres que cette année, l'INDUSAM fête ses 20 ans. Pour marquer l'occasion, la sortie d'automne sera plus conséquente et se déroulera hors du canton de Fribourg. Il invite l'ensemble des membres présents à réserver la date du vendredi 7 novembre de 13h à 23h environ. Les

déplacements s'effectueront en car. Les inscriptions et les informations suivront prochainement. M. Gil Menétrey précise que pour cette sortie et pour des raisons d'organisation, deux personnes par entreprises pourront prendre part à l'événement.

9. Divers et propositions individuelles

L'Indusam dispose de réserves financières importantes. Le comité souhaite engager une réflexion sur leur utilisation future, en cohérence avec les buts de l'association.

M. Gil Menétrey invite les membres de l'Assemblée à contribuer à cette réflexion en partageant leurs idées via un QR code projeté à l'écran.

Toutes les suggestions recueillies seront étudiées lors d'un prochain comité, en vue d'élaborer une proposition concrète.

M. Gil Menétrey profite également de souhaiter la bienvenue à Mme Coralie Vuichard, qui a repris le secrétariat de l'association, et la remercie pour le travail déjà accompli.

Enfin, M. Gil Menétrey remercie M. Christian Duc pour son accueil et la qualité de la visite, puis lui cède la parole. M. Christian Duc présente brièvement l'histoire du chalet dans lequel se tient l'Assemblée.

Aucune autre intervention n'étant faite, le président remercie les membres pour leur attention et clôt cette Assemblée générale.

Bulle, le 22 mai 2025

INDUSAM



Coralie Vuichard, secrétaire